Dragage du port de La Teste : Le conseil municipal Gujanais émet un avis défavorable dans le cadre de l'enquête publique

Ce lundi 03 août, le Conseil municipal de Gujan-Mestras s'est réunis et a voté un avis défavorable dans le cadre de l'enquête publique relative au dragage du port de La Teste.
Cet avis fait référence au transport des sédiments issus des opérations de dragage sur le port de La-Teste-de-Buch vers le bassin de décantation de La Môle, ainsi que leur stockage sur ce site.

Composé de 7 pages, il est formulé que le transport ainsi que le stockage des boues porteraient atteinte à l'environnement, à la qualité des eaux superficielles et souterraines mais aussi à la qualité de vie des usagers et des infrastructures Gujanaises.

– Deux heures et demi de débat

Dans une ambiance électrique, le débat entre la majorité et l'opposition n'a pas manqué de se faire remarquer.

Du côte de l'opposition :

Tony Lourenco (Osons changer d'air) prononce un avis favorable sur le fond, mais il souhaite qu'une étude complémentaire à l'échelle intercommunale soit faite.
Il a également proposé deux amendements pour améliorer la qualité de l'environnement aquatique de la ville, qui cependant ont étaient tous refusés.

Jacques Chauvet, conseiller départemental et premier vice-président du S.M.P.B.A (syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon), se veut d'accord sur le transport et le stockage des sédiments dragués dans le respects et aux conditions de l'arrêté préfectoral.

« *Ce dossier de dragage repris par le S.M.PBA depuis bientôt 3 ans est d'un point de vue technique complet et précis donc exemplaire et transparent. Plus de 700 pages le composent, du jamais-vu pour un dragage portuaire.* »

Ses deux collèges, Michel Duvignac et Maxime Khéloufi, ont appuyé son propos en rapportant que la qualité des sédiments « ne sont pas écotoxiques » (faisant référence au rapport VALEEN de 2018) tout en affirmant que le site de La Môle respecte les normes environnementales et qu'il n'est pas étanche.

» *Il ne l'est pas plus pour les vases du bassin extraites à Gujan-Mestras que pour les vases du bassin extraites à La Teste* » rapporte Maxime Khéloufi.

De côté de la majorité :

Élisabeth Rezer-Sandillon, adjointe à l'environnement, rapporte que le dragage mécanique est ce qu'il y a de pire pour l'environnement et les écosystèmes voisins.
Elle rappelle donc que cette opération fait remonter les matières polluées à la surface, augmente la turbidité de l'eau et met en péril les oiseaux marins vivant à proximité.

Les autres élus dénoncent les non-agissements du département, le transport dangereux des sédiments, l'impact sur le Lycée de la mer (site de La Môle se situant à proximité de l'établissement) et le risque majeure de pollution.

David Deligey : « *On est tous d'accord que la problématique qui nous réunis aujourd'hui, c'est ce problème de payer 2 millions d'euros (financement permettant de déplacer les boues*

sur le site de décantation du Teich).«

Xavier Paris, premier adjoint de la ville ajoute : « *Vous avez d'un côté un site non-étanche (site de La Môle), de l'autre coté, vous avez un bassin étanche (site du Teich). Vous avez d'un côté un bassin où le transfert sera gratuit parce qu'il appartient au département. Et vous avez de l'autre côté, un bassin privé, ou se sera payant : 2 millions d'euros. On voit dans ce dossier que c'est une question financière.*«

Ils soulignent également à plusieurs reprises, qu'ils ne sont en aucun cas contre le dragage du port de La Teste, mais qu'ils sont défavorables aux dépôts des vases sur le site de La Môle. Le plus important est l'intérêt des Gujanais.

Marie-Hélène Des Esglaulx, maire de la ville, a pris la parole en dernière et a rappelé sa position sur ce dossier.
En s'appuyant sur son expérience politique, elle dit déjà connaître l'issus de l'enquête publique.

« *Les commissaires enquêteurs sont là pour faire passer les choses. Il est certains que l'enquête publique ne va pas changer les choses*. »

« *Je veux défendre ma ville, je veux défendre mes habitants, je crois que l'on fait une grosse connerie.* »
« *Si c'étaient les boues d'Arcachon, si c'étaient les boues d'Andernos, si c'étaient les boues de Biscarosses, on ferait la même chose. Il n'y pas de querelle de clocher.* »

La maire de Gujan-Mestras prend les devants pour les prochains dragages.

« *J'ai pris contact avec le nouveau président du SIBA (syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon), Yves Foulon, et nous avons décidé qu'il faut sortir de cette affaire et qu'il faut lui donner une dimension intercommunale. Le SIBA a fait un équipement à 5 km d'Ares et j'ai demandé le même sur le sud bassin et le président m'a*

donné son accord. Nous aurons un terrain à disposition et nous ferons des bassins de décantation qui soit étanche et ça réglera le problème pérenne. »

Elle finira : « *Si la préfète donne son accord, et bien moi, j'aurais joué mon rôle, moi, j'aurais alerté, j'aurais fait mon principe de précaution.* »

L'enquête publique se terminera le 20 août prochain et pour avoir plus de détails sur celle-ici, vous pouvez vous rendre sur le site des registre numérique en cliquant-ici.

Article précédent